



HUBERT ROSSEL

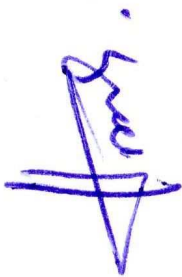
Opération Villages Roumains (OVR)

II – Evolution et devenir

La « nébuleuse » *Opération Villages Roumains*, formée de plusieurs centaines de partenariats encore actifs sur le terrain, entre des communes occidentales et des villages roumains – initialement planifiés pour la destruction –, est plus active que jamais ! Les communautés qui ont pu et su passer le cap de l'*assistanat* pour celui de la *coopération* vraie entre partenaires ne peuvent que se réjouir de ce succès (LHOMEL E. : 2002 ; MADELAIN A. : 2004), décrié par certains¹ et envié par d'autres.

La « coopération décentralisée » ne fait pas nécessairement école, car elle privilégie une procédure qui n'est pas facile à accepter – et encore moins à mettre en pratique ! –, ni pour les uns, ni pour les autres. Mais c'est une des seules qui permet une maturation des problèmes par une prise de conscience des situations réelles dans lesquelles on se trouve. Le développement vrai et la croissance ne peuvent se faire que dans ces conditions, surtout lorsqu'ils affectent les milieux ruraux.

Il est donc important de remettre à plat les problèmes rencontrés, les questions soulevées par les interventions dans des milieux locaux différents, les réponses à apporter aux problèmes nouveaux qui se posent par l'évolution actuelle de la société. Loin d'être un mouvement « mort », l'ONG *Opération Villages Roumains* est une structure qui est reconnue par les organisations internationales et par les autorités de Roumanie. Pour rester crédible, cette organisation a accepté de se remettre régulièrement en question, pour rester à l'écoute des besoins nouveaux des populations rurales. Les rencontres de Să-



liște se sont inscrites dans ce contexte évolutif « normal » pour l'association internationale (OVR-I) – en 2003 déjà ! –, mais elles ont pris un relief tout particulier, parce que c'était la première fois que cette réunion internationale était organisée par l'association roumaine (OVR-RO), qui s'est progressivement mise en place dans le cadre de la structure actuelle. Et la délégation roumaine, particulièrement bien représentée, a renforcé la prise de conscience de l'importance de la décentralisation du mouvement et de sa « recentration » autour de OVR-RO.

1. Les rencontres OVR-I de Săliște : décentraliser et recentrer

Depuis sa création, le mouvement OVR est passé par trois étapes essentielles (Le but n'est pas d'en faire un historique détaillé, mais de montrer comment le mouvement citoyen s'est pris en charge dans une optique de développement). L'association initiale, une *Association sans but lucratif* (ASBL) de droit belge, connaissait une structure faïtière : une coordination centrale forte donnait des impulsions à ses coordinations dans les différents pays où des « parrainages » s'étaient créés et/ou organisait elle-même une planification générale des objectifs à atteindre.

D'une part, la partie internationale, pilotée par deux membres permanents qui étaient chargés de la coordination d'ensemble – en association avec les différentes coordinations nationales et/ou régionales (pour le cas de la Belgiqueⁱⁱ) – et de la confection, ainsi que de la présentation, des dossiers aux instances européennes (successivement CEE, CE, UE), pour l'obtention de crédits visant à soutenir les différents projets pour l'ensemble de la structure. D'autre part, les différentes coordinations nationales/régionales qui étaient plus directement en liens de « parrainage » puis de « partenariat » entre leurs communes respectives et les villages roumains avec lesquels ils avaient été mis en relation.

Un premier tournant s'est opéré au milieu de la décennie 90, par une décentralisation de l'association et le passage à une coordination régionalisée. Chaque coordination OVR nationale prenait un poids égal et gérât non seulement le contenu de sa structure propre – à l'intérieur de chaque pays – mais aussi celui de la structure internationale. Pour prendre une comparaison d'ordre politique institutionnel, on pourrait dire que le passage s'est fait d'un système « unitaire décentralisé » à un système « fédéral ». C'est à ce moment-là aussi que l'ONG s'est structurée en *Association Internationale sans but lucratif* (AISBL), pour souligner cette étapeⁱⁱⁱ. La direction de la flèche restait cependant prédominante dans le sens Europe occidentale – Roumanie qui, entre-temps s'était aussi constituée en association (OVR-RO).

Il n'y a plus une structure internationale et des coordinations nationales/régionales, mais ce sont ces coordinations qui forment la structure internationale. Chacun est responsable de son organisation interne et délègue des représentants qui se réunissent à intervalles réguliers, pour régler les

problèmes du niveau international et participer – pour ce qui les regarde – à la gestion des dossiers à présenter. L'investissement humain est plus exigeant puisque, à terme, les *permanents* sont appelés à disparaître. Il ne doit donc plus y avoir de frais permanents structurels. C'est la raison pour laquelle les nouveaux statuts – progressivement élaborés à la demande des différentes coordinations – ne prévoyaient pas de fonds spécifiques à ce niveau international, chacun étant appelé à soutenir les projets et à couvrir les frais réels en fonction de ses engagements propres. Une très large place était donc faite à l'engagement personnel et à la responsabilisation de chaque coordination. Et la confiance en chacune d'entre elles.

Depuis lors, la démarche actuelle est de recentrer le mouvement international sur la Roumanie, pour lui donner le rôle de coordination qu'elle doit jouer – si l'ONG se veut responsable et réfléchie – et qu'elle peut jouer si on lui en donne les moyens. Les rencontres de Săliște se sont inscrites dans cette réflexion et à ce moment décisif de l'évolution d'*Opération Villages Roumains–Roumanie* (OVR-RO).

Le fonctionnement d'OVR-RO est primordial dans cette nouvelle structure ; il doit être assuré, tant sur le plan du fonctionnement d'un permanent éventuel et de l'équipe des bénévoles (même dans les conditions de la Roumanie actuelle) qui assurent la coordination du Comité national roumain, que sur celui de la consolidation de sa reconnaissance par les autorités roumaines.

L'année 2004 a marqué un tournant décisif dans l'évolution de l'association *Opération Villages Roumains-Roumanie* (OVR-RO). Des décisions importantes devaient être prises, suite aux questions abordées à Săliște.

On peut discuter longuement sur les avantages et les inconvénients de chaque système, mais les questions se ramènent toujours à 3 axes de réflexion, tous intimement liés : a) ce qui se rapporte au « contenu » de l'association : la structure et l'organisation d'OVR-RO ; b) ce qui concerne le « contenant » : le local OVR, comme *mémoire* et comme *vitrine* ; c) la question du soutien financier à OVR-RO.

a) Le fonctionnement d'OVR-RO

Depuis l'Assemblée générale de Bacău, deux ans auparavant, l'évolution de l'association OVR-Roumanie avait été très positive, entre autres grâce à la collaboration étroite entre OVR-International (OVR-I) et OVR-RO. Il fallait continuer dans cette voie et impliquer encore davantage les partenaires roumains.

- *Structure d'OVR-RO*. L'association a dû apprendre à s'organiser pour être crédible et reconnue par les autorités institutionnelles, entre autres par la modification de ses statuts pour les rendre compatibles avec la nouvelle législation roumaine. Le nom officiel d'OVR-RO en Roumanie est : « *Asociația Națională a Comitetelor și Satelor Românești* ». Le nom officiel ne comporte donc pas le mot « opération », mais seulement « villages roumains ». La

question avait déjà été posée précédemment sur le bien fondé du maintien de ce mot « opération », qui ne correspond plus à la réalité de ce qui se passe. On pourrait envisager de le modifier tout en gardant le sigle OVR car, en Roumanie, OVR est perçu comme un modèle de fonctionnement pour ce qui touche à la décentralisation. Les nouvelles lois ont permis un élargissement progressif de la situation politique à la société civile, mais elles ont aussi fortement renforcé la fiscalité des nouvelles structures associatives. L'association OVR-RO est une des premières sociétés civiles visées du fait que, contrairement à beaucoup d'ONG roumaines, elle n'est affiliée à aucun parti politique !

A Bacău, une équipe très forte et très motivée avait été constituée pour former le Conseil d'administration de l'ONG. Ce Comité national roumain devait organiser une *permanence* de quelques heures par semaine à l'adresse officielle du siège social de l'association. Il fallait aussi *bien* occuper le terrain par la *présence* d'OVR-RO lors des réunions officielles, telles que – à l'époque – le « Forum des ONG », organisé par le gouvernement roumain, ou les journées « Carte blanche », mises sur pied par le Centre culturel français de Bucarest. Dans les deux cas, il fallait qu'elle puisse assurer une représentation pour se faire reconnaître institutionnellement.

- *Organisation d'OVR-RO*. Lors de l'Assemblée générale de Bacău, la réponse des partenaires roumains avait été effective : on a pu compter sur une base de plus de 130 délégués actifs ! Dans le cas où le président d'OVR-RO serait devenu indisponible (suite à son élection comme maire), la question n'aurait fait que se poser avec encore davantage d'acuité ! Qui allait assurer le relais OVR-RO en Roumanie ? Il fallait donc une coordination parfaite entre OVR-I et OVR-RO, pour permettre au Comité national roumain de se structurer : il était impératif qu'OVR-RO repose sur plusieurs personnes. La question d'un *permanent* était toujours sous-jacente dans les points envisagés ci-dessus, mais elle a été reléguée au deuxième plan à cause de l'urgence d'avoir un siège social reconnu par les autorités roumaines.

b) La « Maison OVR »

Tous les membres présents à Săliște en étaient déjà conscients, puisque le sujet avait déjà été abordé six mois plus tôt, lors d'une rencontre OVR-I à Mons (Belgique), en mai 2003 : un local est indispensable et il ne doit pas déménager sans cesse – plus de trois fois depuis la création d'OVR-RO ! Dès qu'il y aurait un siège propre, on pourrait développer certaines actions, tel un réseau d'informations pour les partenaires occidentaux d'OVR (qui faisaient déjà pas mal appel à OVR-RO !) ou pour d'autres consultants. Les premiers résultats devaient permettre de développer d'autres projets. De plus, la création d'une « Maison OVR » en Roumanie devait permettre la consultation des documents à la base d'OVR. Ces documents existent en suffisance partout dans les différentes coordinations nationales/régionales, y

compris les lettres écrites par les partenaires occidentaux à Ceaușescu, en 1988. Il y a donc une possibilité de développer une « base technique », qui pourrait donner une image forte du mouvement *Opération Villages Roumains* en Roumanie. Cette mise en valeur est primordiale.

Lors de la rencontre des délégués nationaux OVR qui suivit – à Paris, en février 2004 –, cette réalité avait encore été longuement discutée et sa nécessité s'est présentée de façon impérative, pour trois types de raisons.

- *La Maison OVR comme « bureau » d'OVR-RO.* La fin de la convention existant à l'époque entre la Fondation rurale de Roumanie (FRR) et OVR-RO, ainsi que le départ éventuel du président d'OVR-RO, avaient déjà posé la question du transfert de tout le matériel de l'Association. Pour l'instant, les documents de travail sont toujours répartis en plusieurs endroits, dans différentes villes de Roumanie, et dans la maison familiale du président actuel. Il faut un local dans lequel les membres d'OVR-RO puissent travailler de façon cohérente, structurée et suivie. Il y va de la vie même du Conseil d'administration et du maintien des *personnes-ressources* dont dispose OVR-RO actuellement. Cette « Maison OVR » doit être centrée par rapport à l'implantation des différentes associations roumaines membres d'OVR-RO. Elle doit permettre de répondre aux besoins actuels du réseau et, notamment, d'assurer une permanence régulière, comme signalé précédemment.

- *La Maison OVR comme « mémoire » de l'OVR.* En 15 ans, à l'époque de la réunion de Săliște^{iv}, une histoire s'est écrite dans le cadre d'OVR. Il y a OVR-I, d'une part, mais il y aussi l'OVR des différentes coordinations nationales. Chaque coordination a des documents « historiques » qu'il serait bien de regrouper en un seul site. Les documents déjà en Roumanie sont aussi disséminés en 3 endroits différents. Or la crédibilité d'une ONG roumaine est, actuellement, non seulement liée à la stabilité de son siège, mais aussi à la possibilité de permettre des recherches. Le projet de regroupement de toutes les archives du mouvement – présenté à plusieurs reprises auparavant –, est devenue indispensable à cause du rôle joué par l'association *Opération Villages Roumains* dans l'histoire de la Roumanie actuelle. La perception, en Roumanie, du « fait historique » de l'ONG *Opération Villages Roumains* est déjà reconnue comme telle par plusieurs historiens roumains (BĂRBULESCU M. & al. : 1998)^v. L'action de l'OVR est donc devenue un fait historique, que l'ONG ne peut brader. Cette dimension de l'implantation des *archives* est donc importante aussi, même si elle est moins urgente dans l'immédiat. Ce qui peut paraître anodin, en Europe occidentale, est particulièrement important sur place, en Roumanie, pour la crédibilité de l'association OVR-RO et sa reconnaissance officielle par les autorités roumaines.

- *La Maison OVR comme « vitrine » d'OVR-RO.* Actuellement, en Roumanie, on constate une marginalisation constante des associations et de la vie associative par la vie et la structure institutionnelle locale. Comme les instances étatiques sont souvent mieux structurées et disposent d'un peu

d'argent, alors que la « société civile » est souvent moins structurée et sans argent, les premières tentent souvent de récupérer les secondes, craintes par l'Etat ! En effet, c'est bien la structure associative qui est présente et forte sur le terrain, beaucoup plus que la structure institutionnelle ! Il est donc indispensable pour OVR-RO de se faire reconnaître officiellement, en fonction de la nouvelle législation roumaine, dans le cadre de la structuration actuelle des associations au point de vue national. Pour cela, il lui faut une *adresse officielle*, correspondant au *siège social* de l'association – et pas simplement une adresse postale. Ce critère est indispensable pour avoir un début de crédibilité auprès des instances officielles, nationales et locales ; de plus, il est devenu *légal* pour être reconnu comme Association sans but lucratif (ASBL) d'utilité publique.

L'acquisition d'une « Maison OVR » était donc devenue un impératif incontournable. C'est la raison pour laquelle un accord de principe a été accepté par les délégués des différentes OVR nationales, à l'unanimité des membres présents à ce Conseil d'administration d'OVR-I, à Paris, « pour l'achat d'une maison pour en faire le siège social d'OVR-RO et qui soit la propriété d'OVR-RO ».

c) La question du financement d'OVR-RO

C'est à cette époque aussi, que de longs échanges ont commencé à voir le jour à propos des possibilités existantes pour assurer les frais de fonctionnement d'OVR-RO, ainsi que sur les modalités d'obtention d'un bâtiment (Bâtiments déjà achetés par d'autres associations ? Achat alors possible de nombreuses maisons pour l'équivalent de 5 000 euros (!) à l'époque).

Des promesses de participation pour le soutien financier d'OVR-RO ont été faites par *toutes* les coordinations nationales/régionales pour la Maison OVR (OVR-CFB/DGB [Belgique francophone et germanophone], OVR-CH, OVR-F, OVR-NL) et par deux d'entre elles (OVR-CH et OVR-F) pour les frais de fonctionnement en Roumanie. Chaque coordination s'est également engagée à lancer, en interne, un appel à une souscription générale pour récolter les fonds manquants. Une formule parlante pouvait être celle de l'achat de *briques symboliques* pour la construction de la « Maison OVR », mais chaque coordination restait libre de s'organiser comme elle le désirait.

Les questions d'argent n'ont jamais été faciles à traiter dans le cadre d'OVR-I, tant les réalités financières des différentes coordinations sont différentes, mais aussi la volonté (ou non) de s'engager dans différents projets qui ne sont pas nécessairement les siens propres !... Alors, pour accepter de faire confiance à OVR-RO et lui donner les moyens d'action de ce qui se faisait déjà au niveau local, mais aussi être à la base de choix qui lui permettraient de gérer des questions plus globales dans l'intérêt des membres OVR roumains...

C'est une question de confiance et de réponse aux besoins nouveaux qui se posent dans le pays. Ces questions avaient déjà été abordées à l'Assemblée générale d'OVR-I, à Crissier (Suisse), en 2002. Certains membres présents avaient même soulevé la question de savoir quels seraient les rapports entre OVR-I et OVR-RO, si OVR-RO avait une pleine responsabilité financière ! On ne répondrait plus, en priorité, à nos besoins d'Europe occidentale. Et l'idée avait déjà été lancée : « *Il faudrait une autre approche : allant même jusqu'au "sabordage" d'OVR-I, pour transporter OVR-I en Roumanie et la mettre au service d'OVR-RO. Les nouveaux statuts d'OVR-I seraient alors basés en Roumanie et c'est OVR-RO qui chapeauterait les prestations de service des organisations OVR occidentales* »^{vi}. Les idées n'évoluent pas beaucoup puisque celle-ci a toujours de la peine à se concrétiser actuellement !...

2. Ambiguïtés et difficultés de relations au niveau international d'OVR

Les rencontres de Șăliște ont incontestablement marqué un tournant dans l'évolution de la structure d'OVR-I, ainsi que dans la prise de conscience de ce qui restait à faire pour être cohérent avec les nouvelles perceptions des uns et aux autres. On aurait pu s'attendre à ce que cela puisse servir de détonateur pour « booster » une dynamique nouvelle, ou – tout au moins – une accélération du rythme de sa progression. Il n'en fut malheureusement rien et des problèmes de (manque de) confiance sapèrent certains membres de l'Association au niveau international. Des difficultés se présentèrent aussi au niveau interne de certaines coordinations nationales/régionales, et remontèrent progressivement au niveau international. Cela déboucha sur une assemblée générale d'OVR-I assez houleuse à Nendaz (Suisse), en juin 2006. Des questions de procédure ont pris le dessus ; des points de vue personnels et orientés ont conduit certains à émettre des jugements et des avis contraires à ce que stipulaient les Statuts et le nouveau Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) adopté entre-temps ; des situations inédites ont montré les limites des Statuts et les lacunes du ROI. Ces questions de procédure à répétition et la façon d'en envisager les solutions ont marqué le début d'une série de réactions en chaîne, montrant que l'incompréhension profonde qui s'était installée progressivement a conduit, petit à petit, différentes coordinations à faire le point de la situation quant à l'évolution « réelle » de la structure internationale d'OVR et à leur position au sein de celle-ci.

Le Conseil d'administration d'OVR-NL a décidé, en novembre 2006, de suspendre sa participation aux réunions d'OVR-International, à cause de l'impasse provoquée par des conflits internes permanents, tout en demandant de rester informé sur les progrès des actions entreprises pour essayer d'en sortir. Il ne s'agissait donc pas d'une « démission », mais d'une « suspension temporaire », pour permettre le temps de la réflexion. Cela n'a pas empêché la coordination OVR-NL de mener à terme les différents projets

qu'elle soutenait, internes à la coordination, ni de collaborer avec des personnes individuelles d'autres coordinations en relation avec ces projets. C'est, par exemple, le cas pour le thème des « Eglises saxonnes », de la restauration de l'église fortifiée et de la confection du musée d'Axente Sever/Frauentorf, mis au point avec des membres d'ADR (= Belgique néerlandophone) et d'OVR-CH. L'inauguration du « Muzeul Cetate » eut lieu en mai 2009, quatre années après le début des restaurations de l'enceinte fortifiée. Mais, pendant que le responsable du projet et la secrétaire d'OVR-NL, étaient en Roumanie pour l'inauguration tant attendue, ils ont reçu une sommation du président d'OVR-NL et une procédure de renvoi fut entamée contre la secrétaire et le trésorier de l'association ! De sérieuses divergences de vue ont éclaté dans le Conseil d'administration d'OVR-NL, qui ont finalement conduit à la dissolution de la coordination OVR des Pays-Bas..

Les dissensions internes à la coordination OVR-CFB/DGB (Belgique) ont conduit à la constitution d'une nouvelle association : *Partenariat Villages Roumains* (PVR). Elle avait d'abord pensé s'intégrer dans la structure internationale d'OVR, mais y a finalement renoncé en septembre 2006. Cela ne les a pas empêchés, non plus, de continuer à rester engagés pour la Roumanie : à soutenir et renforcer les relations entre leurs associations locales et les partenaires roumains, à collaborer directement avec OVR-RO et « à faire revivre l'Histoire en participant au projet de la "Maison de la Mémoire" »^{vii}, comme ils l'ont écrit à Francis Giurgiu, président d'OVR-RO et, à l'époque, à la tête de la présidence tournante de l'association OVR-I.

L'aggravation de la situation, provoquée par un climat de blocage systématique et de manque de confiance généralisé, a aussi conduit la coordination OVR-CH à ne plus participer aux réunions de la structure actuelle d'OVR-International et de le faire savoir aux différentes coordinations membres d'OVR-I. Le comité d'OVR-CH a adressé sa lettre de démission de la structure actuelle, en avril 2007, tout en regrettant de devoir passer par là, à cause de la richesse en partage et en amitié dont le mouvement OVR est aussi porteur. C'est pourquoi, la coordination suisse a également souhaité poursuivre les relations et les échanges avec les différentes coordinations nationales, ainsi que son maintien à disposition de chacun pour collaborer sur des dossiers et des projets communs.

Ce ne sont pas les premières difficultés que l'association *Opération Villages Roumains* rencontre dans son histoire, au cours de ces deux décennies et il n'aurait pas été honnête de les passer sous silence. La crise actuelle que traverse OVR-International trouvera certainement une solution, pour autant que l'esprit qui a toujours prévalu jusqu'à présent puisse renaître par une confiance retrouvée entre ses principaux protagonistes. L'évolution de la structure interne de l'association a pris une bonne direction depuis que les notions de décentralisation et de recentrage autour d'OVR-RO ont commencé à se concrétiser. Il est dans la logique des choses que ce soit nos parte-

naires roumains qui coordonnent l'ensemble de ce qui est entrepris dans le cadre d'OVR ! Mais il faudra changer des habitudes, voire revoir des schémas de fonctionnement dans le cadre de la structure actuelle. La réflexion menée à l'occasion des 20 ans de son existence doit conduire chacun des membres de l'association – à quelque niveau de responsabilité qu'il se trouve – à repenser en profondeur son action et son engagement sur le terrain. Il n'y a pas qu'une seule vision du *développement* et de la *coopération*...

Il est heureux de constater que toutes les difficultés rencontrées au niveau de la structure OVR-International n'ont eu *aucune* incidence sur les relations de partenariat existant entre les membres des associations locales, à l'intérieur de chacune des coordinations nationales/régionales ! Les liens sont restés forts, là où les contacts humains ont franchi les difficultés, parce qu'il y avait des gens de confiance sur le terrain. Tout au long des années, les membres d'OVR ont amassé une quantité impressionnante d'expériences qui, logiquement, devraient permettre de réaliser encore beaucoup de choses dans l'intérêt de la communauté rurale. Mais les premiers bénéficiaires – les membres d'OVR-RO –, comme les autres villageois et l'ensemble du milieu rural roumain, n'ont pas vraiment une idée précise de ce qu'est la « société civile », alors qu'elle commence à jouer un rôle de plus en plus important en Europe centrale et orientale (cf. GLENN J.K. : 2003 et PAPP A.Z. : 2002). Cela doit donc être une fonction importante pour OVR-RO que de favoriser la prise de conscience de cette nouvelle dimension.

Cette approche est récurrente pour les responsables d'OVR-RO, et particulièrement pour son président. « *Que serait la vie rurale roumaine sans OVR-RO ?* », s'était-il déjà demandé à de nombreuses reprises (GIURGIU F. : 2002). Et, alors que « *le village roumain [était] aux portes de l'UE* » (GIURGIU F. : 2003a), il était évident pour lui – et il devenait même impératif ! – que « *l'association OVR-RO et le monde rural roumain* » soient intimement liés, aient un objectif commun, conjoint. Le travail d'OVR-RO se passe essentiellement au niveau rural, par la coordination des activités régionales et nationales sur la plan culturel et social avec, comme tout premier objectif, le développement de l'agriculture et les rencontres spécialement programmées pour les jeunes : « *les discussions tournent surtout autour des possibilités d'avenir pour le monde rural et le rôle qu'ils peuvent y jouer* » (GIURGIU F. : 2003b, 14).

L'évolution récente du fonctionnement d'OVR-RO et son action sur le terrain ont renforcé la confiance que les membres de son Comité national peuvent avoir en elle ; elle a aussi accentué la crédibilité de son image dans le tissu associatif naissant du pays ; elle a également – et surtout – accéléré la confiance que les autorités du pays peuvent avoir en elle, particulièrement dans son action dans les milieux ruraux et auprès des populations concernées, que ce soit dans des situations de crise (comme dans le cas des inondations, en 2005^{viii}) ou dans son implication sur les problèmes de fond que

connaissent les populations rurales (comme la campagne de protection des femmes, en 2002, ou l'implication dans l'affaire Roșia Montană, depuis 2002 également).

L'originalité du « regard » OVR sur les gens et sur les choses n'a pas la prétention de pouvoir, ni de vouloir, résoudre tous les problèmes, mais bien d'accompagner les populations rurales pour en prendre conscience et les soutenir dans leurs engagements. Ce ne sont pas les occasions de le faire qui manquent actuellement ! Ce n'est pas non plus l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne qui doit changer l'originalité de ce regard ; seule, la façon d'y répondre doit s'adapter à la donne nouvelle. Il est urgent de *refonder* le mouvement OVR, de sortir du carcan de sa structure interne actuelle, et de donner les moyens à la coordination roumaine d'OVR de servir de relais auprès des autres populations de l'Europe orientale, comme elle en a exprimé le désir.

Ces activités permettent de rayonner une nouvelle image d'OVR-RO à l'étranger et d'OVR en Roumanie, notamment par le développement d'activités internationales initiées de l'intérieur du pays lui-même, malgré les difficultés signalées plus haut. Sa vision de la situation est simple et ne présente aucune ambiguïté : « *Grâce à ces activités et au rôle fondateur que nous y avons joué, OVR-RO est cité dans les différents documents historiques officiels roumains comme un pionnier pour le développement du monde rural. (...) J'aimerais bien que l'OVR puisse obtenir de l'Union européenne sa reconnaissance officielle comme Organisation de coopération internationale pour le développement du monde rural en Roumanie* » (GIURGIU F. : 2003b, 14). Il existe déjà une reconnaissance intérieure de l'ONG *Opération villages Roumains* ; il serait souhaitable que cette reconnaissance soit officialisée internationalement, pour permettre une action facilitée sur le terrain, d'autant plus que cette coopération est décentralisée.

Et Francisc Giurgiu d'insister encore sur ce fait, dans sa communication lors de l'Assemblée générale d'OVR-CH, à Crissier (Suisse), en mai 2009 : « *Depuis 1990, le mouvement OVR a connu un succès local ; il a créé et a écrit l'« histoire locale », comme il a cimenté dans l'esprit de millions de citoyens la signification de ces trois lettres OVR (...)* ».

3. Quel futur pour OVR ?

La reconnaissance officielle de l'action d'OVR fut reconnue pendant les manifestations célébrant des 20 ans de l'existence du mouvement, organisées à Bucarest les 27 et 28 février 2009. Le Président Traian Băsescu, par un décret signé le 25 février, a décerné à l'Association internationale *Opération Villages Roumains* (OVR) l'Ordre du « Mérite Culturel », grade de Commandeur, dans la catégorie « Patrimoine culturel national », pour l'ensemble de l'action entreprise depuis 20 ans pour la protection et la défense des villages roumains. Le message du Président a été donné par M. Cristian Preda,

conseiller présidentiel, à l'Institut Culturel Roumain (ICR), lors de la commémoration officielle des 20 ans de l'OVR. Il précisait entre autres : « (...) Ajutorul oferit în 1989 satului românesc, aflat în pragul sistematizării, amenințat cu dispariția sau alterarea gravă a identității sale, a însemnat enorm nu doar pentru prezervarea memoriei culturii naționale, dar și pentru moștenirea culturală europeană, vatra românească reprezentând, de facto, un element al genezei civilizației pe aceste meleaguri. La 20 de ani de la înființarea sa, Opération Villages Roumains a fost și rămâne un exemplu grăitor pentru amploarea și forța proiectelor născute din convingere. Această mână întinsă națiunii române, în vremuri de cumplită amenințare a identității noastre, a contribuit la modul în care ne privim și ne păstrăm propriile noastre tradiții. Demersul internațional dedicat satului românesc a revitalizat spațiul rural, 1-a readus în centrul atenției prin diversificarea potențialului său real, salvând vieți omenești de la o existență derutantă, încurajând instituțiile locale în a-și clădi singure reperaile unei viitoare reconstrucții. (...) »^{ix}.

Cette reconnaissance officielle nous met encore davantage face à nos responsabilités, ainsi que celle de M. Dacian Cioloș, ex-ministre de l'Agriculture en Roumanie, et actuel Commissaire européen, lorsqu'il lance un appel aux différentes associations de l'OVR pour profiter de ces nouvelles possibilités de développement que constituent les stratégies locales offertes par les programmes LEADER de l'Union européenne : « În cursul celor 20 de ani de existență, OVR a devenit un simbol, cel puțin în România. Un simbol de angajare, de motivație, de expresie a democrației locale prin acțiuni concrete, în strânsă legătură cu cetățeanul, pentru și cu cetățeanul. Acest lucru a făcut mult bine societății rurale românești, pentru că, la sfârșitul regimului dictatorial, s-a dovedit că Statul central nu numai că nu e atotputernic, dar și că nu poate și nu trebuie să fie lăsat să facă totul. (...) În numeroase sate, inițiativele locale legate de acțiuni de dezvoltare și-au avut originea în înfrățiri - cooperările din sânul rețelei OVR. Ceea ce a lipsit adesea acestor proiecte a fost existența unei finanțări cu scopul de a asigura continuitatea anumitor inițiative în cadrul acestor cooperări, precum și o rețea pentru împărtășirea unor bune practici, pentru a da încredere în proiectele cele mai dificile și pentru a învăța din experiența celorlalți. (...) » (CIOLOȘ D. : 2009, 38).

Dans l'esprit de certains membres d'OVR, la tendance actuelle est à la suppression des binômes en relation de *partenariat*, parce que la dimension locale est souvent considérée comme de l'assistanat. Il est utile de dire que cette approche ne correspond pas à la réalité ; elle peut même être la seule approche et la seule possibilité d'un *développement* réel et vrai au niveau local, selon la volonté des habitants. D'ailleurs, cela fait des années que Francisc Giurgiu nous répète que, « pour la Roumanie, il est important que la vie associative locale [formée des binômes décriés] continue à exister et à se développer. La législation roumaine encourage d'ailleurs la création d'associations porteuses de projets, qui ont des objectifs bien précis. Chaque

association locale est donc indispensable, car c'est elle qui connaît les problèmes concrets et sait sur quels sujets il faut travailler. Mais là, il y a un travail de conscientisation important à réaliser parce que, pour l'instant, les associations OVR en Roumanie ne prennent contact que quand il y a des problèmes »^x.

La tendance actuelle est aussi de se joindre à d'autres ONG autour de grands projets fédérateurs. Il est évident que le mouvement OVR ne doit pas rester isolé dans son coin et que, comme ONG elle-même, il peut (et doit, dans certains cas) collaborer avec d'autres et prendre position de manière ferme et nette. Son engagement dans le cadre de *Roşia Montană* est suffisamment éloquent à ce propos, de même que le soutien explicite et reconnaissant de l'Académie roumaine par la « Résolution » prise à Bucarest, lors du colloque organisé en février 2009^{xi}. Mais c'est Francisc Giurgiu aussi qui, parallèlement à ce qui vient d'être rapporté ci-dessus, insistait en même temps sur le fait que « dans le cadre d'OVR, il faut que nous réfléchissions à notre façon d'agir dans le futur. Nous n'avons plus besoin de *coordinations* internationales qui agissent de façon isolée, mais de *coopération* autour de sujets porteurs (...) et ne pas tomber dans le piège des méga projets. Il faut rester dans de petits projets pour développer la vie locale »^{xii}.

Chacune des coordinations nationales/régionales continue de soutenir les projets initiés précédemment. La **coordination belge** OVR-CFB/DGB, qui porte maintenant le nom de OVR = « Organisation Villages Réseaux », organise régulièrement l'événement « Delta 60 », un raid vélocipédique qui s'inscrit dans un tourisme thématique qui se veut solidaire, chaque kilomètre parcouru rapportant 1 € pour financer un projet soutenu par l'équipe engagée. L'idée de départ était le soutien de 60 projets de développement, d'où son titre. La première édition fut un périple de 3000 km à la découverte des « Rivages et visages du Danube » a eu lieu en juillet 2005. L'expédition a permis de développer 9 projets dans des villages roumains. Une deuxième édition fut prévue pour l'été 2007, la thématique portant sur les problèmes de l'eau, en liaison avec la question des inondations qui avaient affecté la Roumanie entre-temps. La formule changea quelque peu pour l'année du 20^e anniversaire du mouvement OVR. Sous le nom « Roumania », il s'agissait de découvrir les régions rurales entre Şoarş (BV) et Gorneşti (MS), entre les villages partenaires des différentes coordinations. Une nouvelle édition a eu lieu, en cette année 2011, dans l'est du pays, de Vama (SV) à Lăzarea (HR), le parcours traversant la frontière pour une incursion en République de Moldova.

La **coordination française** d'OVR, qui s'appelle maintenant « OVR Solidarités », a repris le thème ancien du sentier de Grande Randonnée TransCarpathes. De nombreux partenaires institutionnels soutiennent le projet, tant en France qu'en Roumanie, et différents partenaires financiers ont rendu possible la viabilité des recherches initiales. Elle a repris aussi, en 2010,

l'approfondissement des questions posées par le thème des minorités rroms, tant en France que sur le plan européen. La question avait déjà été posée au niveau d'OVR-I en Conseil d'administration (Paris, septembre 2006), lorsqu'un questionnaire avait été envoyé par l'Agence nationale pour les Rroms à chaque județ de Roumanie pour permettre leur localisation précise. Cette enquête, organisée avec l'aide de la société civile et des assistants sociaux des mairies, avait soulevé de nombreux problèmes liés à l'ambiguïté même de ce type d'approche. Toutefois, Francisc Giurgiu, comme président d'OVR-RO, s'est proposé pour faire partie de la cellule roumaine de ce programme, financé par le ministère (français) des Affaires étrangères, avec – du côté roumain – la mairie de Slobozia (jud. Ialomița) et le județ de Dolj, aux côtés de Slovaques, de Bulgares et de Français. Le projet est donc d'envergure européenne et amène OVR-RO à travailler avec des pays voisins. Quel ne fut donc pas son désappointement lorsque, en mars 2007, il fit part aux membres d'OVR-I qu'aucun projet Rrom n'avait été déposé au nom d'OVR, alors qu'il y avait 45 000 euros à la clef qui attendaient...

La **coordination suisse** d'OVR continue à porter la responsabilité et la gestion de la « Maison OVR ». Un concours de circonstance a permis à un membre d'OVR-CH d'hériter de la maison d'un particulier, grand admirateur du mouvement OVR et de ce qu'il avait pu faire dans sa commune de Rușii Munți (MS). Un acte de donation a été préparé en 2006 déjà, qui précisait que cette maison allait être au bénéfice d'OVR-Roumanie et non d'OVR-International. L'actuelle coordination roumaine d'OVR a accepté cette donation, ainsi que le principe de l'utilisation de la maison dans le respect de la mémoire de l'humaniste qui y habitait précédemment « *pour en faire un endroit de rencontre et d'échanges dynamiques* ». Cela fait partie de la convention à passer devant notaire, en Roumanie. La Maison OVR fera partie du patrimoine d'OVR, quelle que soit son appellation future et son statut juridique – association ou fondation roumaine –, en fonction de la nouvelle législation qui se met en place. Des discussions sont toujours en cours entre les coordinations suisse et roumaine, pour voir par quelle solution transitoire il faut passer, en attendant la fixation de la nouvelle législation du pays.

Mais, entre-temps, la Maison se rénove, se transforme et différents camps d'été lui ont déjà permis de répondre pleinement à sa vocation première comme lieu de rencontre. D'un côté, des contacts entre PVR (Partenariat Villages Roumains - Belgique) et OVR-CH pour permettre la venue de groupes de jeunes pour participer au chantier de la Maison ; de l'autre, des contacts entre OVR-RO et OVR-CH pour permettre la venue de jeunes de Chișinău (République de Moldova), à la même période et avec le même objectif. La Maison OVR comme lieu de mémoire et de rencontres.

Partenariat Villages Roumains (PVR), la nouvelle association belge créée dans l'esprit d'OVR, participe à la gestion de la Maison OVR et poursuit ses démarches pour pouvoir avoir accès à la « mémoire d'OVR » qui se trouve

au *Mundaneum* de Mons, Belgique, sous la forme de quantité de documents non classés qui y ont été déposés par un des membres fondateurs du mouvement, Paul Hermant. Dans ce contexte, afin de donner à la Maison OVR un des rôles de sa création, on pourrait aussi proposer la création d'une commission internationale chargée de s'occuper de la récupération des archives OVR auprès de nos différentes associations locales, afin que cette mine d'or d'informations ne se perde pas. Cette commission permettrait aussi de donner un sens à ceux qui ont arrêté toute activité de partenariat en binôme, pour quelque raison que ce soit, et qui pourraient ainsi se réactiver. De plus, le président d'OVR-RO est très intéressé à participer activement à cette recherche d'archives. N'oublions pas que Francisc Giurgiu est engagé dans le mouvement OVR depuis le début et que peu de gens connaissent mieux que lui le contexte des actions passées de toutes les coordinations nationales du mouvement *Opération Villages Roumains*.

Nos partenaires de la **coordination roumaine** ont toujours été très lucides pour ce qui touche l'implication de la Roumanie dans le processus du développement en Europe centre-orientale. Francisc Giurgiu nous a dit depuis longtemps qu'il voyait pour la Roumanie la possibilité de « renforcer le développement de l'internationalisation des partenariats », par son entrée dans l'Union européenne. « La Roumanie pourrait très bien être un moteur pour faire avancer cette cause, en appliquant à d'autres pays ce qui a été fait en Roumanie seulement, dans le cadre des partenariats. Et OVR prendrait effectivement une nouvelle dimension internationale ! »^{xiii}.

Il avait même été proposé que les trois lettres OVR, inscrites dans la mémoire des Roumains comme liées à la « Révolution » de 1989, puissent être élargies à une signification qui lui permette cette ouverture, par exemple, sous celle de « OVR – Organizația Vieții Rurale »^{xiv}.

Alors que les coordinations OVR belge et française ont opté, en 2010, pour un changement de nom, chacune d'entre elles de façon indépendante, les associations OVR-Suisse et PVR-Belgique ont voulu se rapprocher davantage l'une de l'autre, mais, aussi, davantage de la coordination roumaine d'OVR. Elles lui ont demandé si elles pouvaient devenir membres à part entière d'OVR-Roumanie. Etre membre d'OVR-RO, quelle que soit son évolution juridique future dans le contexte roumain encore en mutation, permet de franchir une étape de plus dans la suite logique de notre engagement, en donnant les moyens financiers à la Roumanie de mener à bien des activités propres. Nous sommes persuadés que les projets importants lancés par OVR en Roumanie nécessitent l'implication de tous ; aussi, nous espérons que d'autres coordinations nationales/régionales ou des associations locales feront la même démarche et rejoindront les rangs de l'OVR *en Roumanie*, en répondant à *leurs* critères d'acceptation. Le fait d'être membre à part entière de la coordination roumaine d'OVR *en Roumanie*, permet de renforcer notre coopération et les liens de solidarité qui nous unissent. C'est aussi une façon

concrète de déplacer le centre de gravité de l'OVR en Roumanie, thème traité depuis des années en séances OVR-International, sans que la situation évolue dans ce sens^{xv}.

La question fut posée, après de longues discussions, lors d'une réunion entre les trois associations concernées, qui s'est tenue à Colfontaine (Belgique), en avril 2009, après une rencontre organisée par l'Ambassadeur de Roumanie en Belgique – organisée avec la collaboration du Bureau européen de l'Uniunea Națională a Consiliilor Județene din România (UNCJR) – à l'occasion du 20^e anniversaire de l'activité de l'OVR. Francisc Giurgiu marqua son accord sur cette possibilité d'adhésion des deux coordinations à OVR-RO. L'association roumaine a prévu dans ses statuts l'adhésion d'associations étrangères, dès le début de sa création. D'ailleurs, à l'origine, le Conseil d'administration de la coordination roumaine était composé de Roumains et d'étrangers. Ce sont les démissions successives des membres étrangers qui ont été compensées par la nomination de membres roumains représentant les différentes régions du pays. De plus, ces adhésions pourraient provoquer une reconnaissance européenne d'OVR-RO, dans le contexte actuel et, suite à l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne, cela lui paraît très important, l'association roumaine passant ainsi du niveau national au niveau international, une visibilité internationale essentielle pour OVR-RO.

Le sigle OVR est synonyme d'un mouvement de solidarité qui résiste au temps ! Le président de la branche roumaine de l'association le rappelait encore en ces termes à l'occasion d'un regard sur le trajet parcouru : « (...) *OVR a fost primul promotor al formării societății civile la nivel de sat și comună după 1990, inițiatorul de comitete locale și mai târziu, de asociații și fundații juridic constituite în baza legislației de la acea vreme. Dacă până în anul 2000 nu se discuta în termeni și date concrete în ceea ce privește aderarea României la Uniunea Europeană, OVR a făcut posibil ca peste 100 000 de mii de cetățeni din satele și comunele din România să cunoască și să intre în contact cu realitățile și democrațiile occidentale. Concret a fost factorul mobilizator al construirii Europei de jos în sus, având în vedere faptul că peste 50% din populația României este în mediul rural. Munca de furnică, efectul bulgărelui de zăpadă care a stat la bază și conceptul OVR, au făcut posibil apropierea între cetățenii Uniunii Europene, dezvoltarea și consolidarea acestor relații, și au deschis o legătură vie între nivele locale de putere și cele centrale. (...) » (GIURGIU F. : 2009, 2-3).*

Et pour le futur ? En fait, rien ne devrait changer dans l'attitude qu'OVR devrait avoir vis-à-vis de cette population rurale. Le choix des différents domaines d'engagement pourraient rester les mêmes aussi, en acceptant – bien entendu ! – de les élargir en fonction des demandes et des nécessités ; mais c'est la façon de les (faire) financer qui doit, évidemment, changer, depuis l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne. OVR devrait toujours gar-

der ce rôle de « niche » et de subsidiarité dans son implication vis-à-vis du monde sociétal actuel : primauté au monde rural, puisqu'il est largement dominant et défavorisé ! L'incrédulité du début a fait place à l'évidence : « *C'est là le miracle : l'improbable dialogue a eu lieu !* » a constaté l'écrivain et académicien roumain Marian Papahagi^{xvi}. L'esprit OVR doit subsister. Ce qui a été à la base de ce mouvement citoyen ne peut s'effondrer, car il s'agit essentiellement de la richesse des relations entre des « citoyens de base »^{xvii}. La dimension humaine doit toujours primer sur les autres lorsqu'il est question de communautés socio-économiques. Les villages en sont les tout premiers noyaux.

Notes

ⁱ Cf. la réaction d'un lecteur à l'article de MADELAIN A. : 2004, publié sur le site Internet du *Courrier des Balkans*, dans la rubrique "A vous la parole !" : « *Je ne dénie pas le rôle qu'a joué OVR à un certain moment, pendant les quelques années qui ont suivi l'ouverture du pays. Cependant, il y a longtemps que le mouvement n'est plus... en tous cas n'a plus rien d'un mouvement. L'esprit de clocher prédomine : OVR n'est plus composé que de quelques "anciens combattants" qui ont gardé l'habitude de passer leurs vacances dans "leur" village roumain. Et n'entretiennent aucun contact autre, que ce soit en Roumanie ou dans leur pays (...) Pour moi, j'ai le regret de dire qu'OVR est mort* » (BALAEN).

ⁱⁱ Pour rappel, il y a, en Belgique, une coordination dans chaque région linguistique ; dans la partie francophone et germanophone, il s'agit de l'association OVR/CFB-DGB (Communauté Française de Belgique – Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens) ; dans la région néerlandophone, l'association ADR (Actie Dorpen Roemenië [= Action Villages Roumains]) a pris le relais.

ⁱⁱⁱ L'association restait cependant juridiquement de droit belge, car le droit européen n'envisage pas le cas d'associations *internationales* ; la Belgique est le seul pays de l'UE qui en permette la réalisation. Ce choix se révélera – par la suite – assez lourd, car les tracasseries administratives belges nous ont régulièrement obligés à consacrer du temps à l'adaptation de nos statuts aux nouvelles exigences légales qui sont intervenues sur les AISBL (associations internationales sans but lucratif).

^{iv} Le même raisonnement peut encore être tenu actuellement puisque la situation n'a toujours pas changé. On peut donc garder tous les verbes au présent, tout en ayant présent à l'esprit que ces idées remontent déjà à l'époque de Săliște, soit en novembre 2003 !

^v Les cinq historiens roumains considèrent que, pour ce qui touche la politique de systématisation, *Opération Villages Roumains* est l'organisation non gouvernementale (ONG) « *la plus efficace pour avoir attiré l'attention de la presse et pour avoir offert un soutien moral au peuple roumain* » (BĂRBULESCU M. & al. : 1998, 565-567).

^{vi} GONVERS Olivier, OVR-CH, in : *Procès-verbal de l'Assemblée générale*, Crisier/Lausanne, 23 novembre 2002, 2.

^{vii} Lettre du 23 septembre 2006 envoyée au Président et au Secrétaire d'OVR-International.

^{viii} Par contre, cet épisode a mis en lumière le rôle important que la « société civile » peut jouer dans la prise de conscience effective de l'impact de l'homme sur son milieu. Il a aussi renforcé la présence d'OVR-RO sur le terrain, ainsi que sa crédibilité comme association de proximité en qui on peut avoir confiance et qui agit de façon concrète, à la mesure de ses moyens. Francisc Giurgiu a coordonné les différentes actions OVR sur place et, pour ce qui concerne le *județ* de Bacău, en association avec les responsables gouvernementaux. La coordination roumaine a ainsi été reconnue comme organisation d'utilité publique par les autorités du pays. Même s'il ne s'agit pas de développement, mais d'intervention dans l'urgence, c'est la coordination OVR-RO qui a tout centralisé et piloté.

^{ix} Le texte a été publié dans : *Le Réseau*, Publication de l'OVR-CH, Lausanne, Număr special, Vara 2009 – Numéro spécial, Été 2009, pp. 4-5

^x GIURGIU Francisc in : Procès-verbal du Conseil d'administration d'OVR-I, Reims, 10 novembre 2006, 5.

^{xi} Ce texte, préparé par l'Académie roumaine et lu par le Professeur Mircea SĂNDULESCU, lors du colloque à Bucarest, a été proposé à l'assemblée pour qu'il soit adopté comme une « lettre officielle de la Conférence OVR Bucarest » et soit adressé aux autorités de l'Etat roumain « *qui doit prendre soin, avant tout, de la protection du patrimoine national* ». Il se trouve intégralement dans le numéro spécial, bilingue, du *Réseau* sorti à l'occasion des commémorations de Bucarest « OVR : Special 20 de ani – OVR : Spécial 20^e anniversaire », Lausanne, Été 2009, pp. 48-51.

^{xii} GIURGIU Francisc, in : Procès-verbal du Conseil d'administration d'OVR-I, Reims, 10 novembre 2006, 5.

^{xiii} GIURGIU Francisc in : Procès-verbal du Conseil d'administration d'OVR-I, Reims, 10 novembre 2006, 5.

^{xiv} ROSSEL Hubert in : Procès-verbal du Conseil d'administration d'OVR-I, Paris, 9-10 septembre 2006, 4.

^{xv} Dans le même ordre d'idées, il avait été proposé que la présidence tournante bi-annuelle de la structure OVR-I soit suspendue après la présidence exercée par la Roumanie de 2005 à 2007, et reste en Roumanie de façon permanente.

^{xvi} Cette affirmation est tirée d'un texte écrit en français, le 22 février 1990, par l'écrivain et académicien roumain Marian Papahagi. Nous ignorons le but dans lequel ces quelques mots ont été écrits par ce critique littéraire, essayiste et traducteur roumain, ancien directeur de l'Académie roumaine à Rome. Mais ces réflexions reflètent parfaitement l'étonnement, de certains intellectuels roumains face au mouvement naissant de l'OVR. C'est en visitant les archives du *Mundaneum*, à Mons, que Francisc Giurgiu a pu obtenir un exemplaire (à double) du document, publié dans : *Le Réseau*, Publication de l'OVR-CH, Lausanne, N° 34, avril 2009, p. 5.

^{xvii} La mémoire ne doit pas oublier les véritables fondateurs du mouvement, les personnes de la première heure qui se sont indignées et ont formé le noyau de ce qui allait devenir l'*Opération Villages Roumains* : Dan ALEXE, Anne BONTEMS, Yves-Luc CONREUR, Calire DALIERS, Daniel de BEER de LAER, Anne DEGAVRE, Malgorzata DZIERDAWSKA, Paul HERMANT, Jean-Pierre JACQMIN, Marie-Paule JEU-

NEHOMME, Vincent MAGOS, Christine MANIET, Eric MASQUELIER, Nelu NEGRUȚIU, Daniel STAELENS, Serge VERHEYLEWEGEN, Françoise WALLEMACQ et Daniel WATHELET.

Bibliographie

BĂRBULESCU M., DELETANT D., HITCHINS K., PAPACOSTEA Ș. et TEODOR P., 1998, *Istoria româniei*, Editura enciclopedică, București, 1998, pp. 565-567.

CIOLOȘ Dacian, 2009, « Viitorul dinamicii locale în mediul rural românesc. O oportunitate pentru rețeaua OVR ? – L’avenir de la dynamique locale dans le rural roumain. Une opportunité pour le réseau OVR ? », *Le Réseau*, Publication de l’OVR-CH, Lausanne, Număr special, Vara 2009 – Numéro spécial, Été 2009, pp. 38-41.

LHOMEL Edith, 2002, « D’une logique d’assistance à une logique de partenariat – Quelques leçons tirées de l’expérience Opération Villages Roumains », *La Lettre du Réseau*, Publication de l’OVR-F, Paris, N° 02-3, juillet 2002, 1-4.

MADELAIN Anne (entretien avec Edith Lhomel), 2004, « Opération villages roumains : quinze ans d’action au service d’une coopération européenne citoyenne », *Le Courrier des Balkans*, Arcueil (Paris), 8 mars 2004 [site : http://www.balkans.eu.org/print_article.php?id_article=4166, consulté le 9.3.2004].

GIURGIU Francisc, 2002, « Que serait la vie rurale roumaine sans OVR-RO ? », *Reliances*, Publication de l’OVR-B francophone et germanophone (CFB/DGB), Charleroi, N°31, juin-juillet 2002, 1,3 .

– 2003a, « Le village roumain aux portes de l’UE », *La Lettre du Réseau*, Publication de l’OVR-F, Paris, N°03-3, juin 2003, 11.

– 2003b, « L’association OVR-RO et le monde rural roumain », *Le Réseau*, Publication de l’OVR-CH, Lausanne, N° 21, décembre 2003, 12-14. [Traduction de : « Over OVR-RO (interview door Ton van RIJEN) », *Curier*, stichting Opération Village Roumains-Nederland (OVR-NL), Ossendrecht, Nr. 7.2, Juli 2003, 3-5.]

– 2009, « Un élan de solidaritate care rezistă timpului – Un élan de solidarité qui résiste au temps », *Le Réseau*, Publication de l’OVR-CH, Lausanne, Număr special, Vara 2009 – Numéro spécial, Été 2009, pp. 2-3.

GLENN John K. III, 2003, *East Central Europe in the Modern World. Civil Society and Civic Movements in Eastern Europe*, Stanford University Press, USA, 2003.

PAPP Attila Z., 2002, « The Concept of Civil Society in the Romanian Press after 1990 », *Regio : Minorities, Politics and Society*, 2002, 151-187.